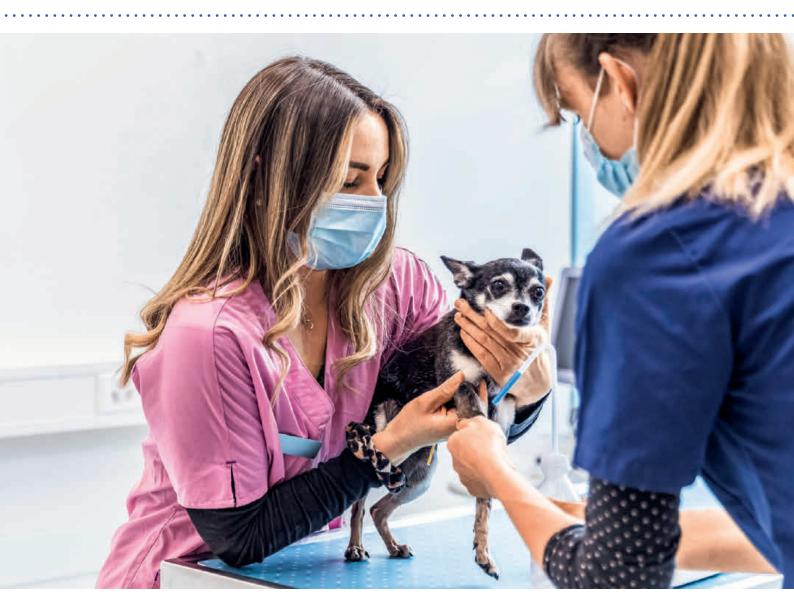


Gesellschaft Schweizer Tierärztinnen und Tierärzte
Société des Vétérinaires Suisses
Società delle Veterinarie e dei Veterinari Svizzeri



Rapport annuel 2020



Table des matières

Préface	3
Survol de l'année 2020	4
Société: comité et organes	13
Sections	16
Finances/comptes	18
Statistiques/chiffres	19

Éditeur/rédaction

Société des Vétérinaires Suisses SVS Brückfeldstrasse 18 3012 Berne Tél. 031 307 35 35

info@gstsvs.ch www.gstsvs.ch

Photos: Peter Baracchi

Le rapport annuel est disponible en français et en allemand. Commande: www.gstsvs.ch/publications, info@gstsvs.ch ou téléphone 031 307 35 35

Le rapport annuel peut également être téléchargé sous forme électronique: www.gstsvs.ch/publications



Préface

Chères lectrices, chers lecteurs,

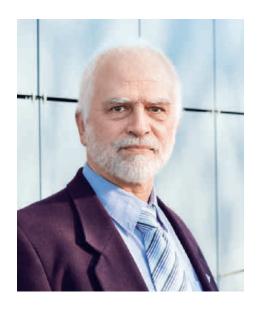
En commençant l'année 2020, nous pensions entrer dans une année bissextile. Une année avec un jour intercalaire. La pandémie de SARS-CoV-2 en a décidé autrement. C'est une année intercalaire complète que nous avons traversée.

Les premiers évènements qui viennent à l'esprit y sont naturellement liés. D'abord au sein du secrétariat de la SVS, qui est rapidement passé en mode crise. Ce qui veut dire chercher, analyser et transcrire les informations indispensables pour permettre aux membres de continuer à assurer les soins aux animaux et informer les propriétaires tout en respectant les restrictions légales. Cela veut aussi dire agir à différents niveaux avec le soutien du comité et des sections pour que les vétérinaires soient reconnus comme partenaires fiables et indispensables de la santé publique.

Progressivement, une réorganisation du travail sur le long terme s'est imposée. Au sein du secrétariat en mode télétravail, comme au sein du comité, des commissions puis des assemblées qui ont appris à poursuivre leurs activités sans se réunir.

«Notre engagement et notre capacité d'innovation nous ont permis, pendant l'année du coronavirus. d'être présentes là où les animaux et la société ont eu besoin de nous.»

> L'année intercalaire s'est donc transformée en stresstest. Le résultat se trouve dans ce rapport annuel: la SVS, son secrétariat, ses sections et ses membres ont tenu le coup! Merci à toutes et tous pour l'effort fourni, la capacité de réaction et d'innovation et la faculté d'absorber la surcharge de travail partout où des animaux et la société ont eu besoin de nous.



Merci aussi pour la qualité de la communication entre les membres et entre les organes de la SVS qui a permis de continuer à piloter nos activités, souvent de manière proactive, toujours de manière efficace.

Ce rapport annuel 2020 montre ce que notre société a pu réaliser malgré la pandémie. Par exemple en prenant position sur de nombreux sujets politiques et sociétaux, en s'engageant pour essayer de maintenir un approvisionnement suffisant en médicaments vétérinaires, en collaborant avec la faculté Vetsuisse au développement du nouveau curriculum, en particulier pour les stages en pratique externe, en adoptant la stratégie (masterplan) pour la formation professionnelle, en créant avec nos partenaires une organisation pour la santé des animaux de rente.

Le bon côté de cette année intercalaire, c'est que nous savons maintenant un peu mieux de quoi nous sommes capables et en quoi notre travail est indispensable!

Olivier Glardon, président SVS

Survol de l'année 2020

Engagement en faveur du nouveau plan de formation

2020 est l'année de la réforme des études de médecine vétérinaire. L'élaboration du nouveau plan de formation (cursus), qui entrera en vigueur au semestre d'automne 2021, s'oriente sur les directives internationales aussi bien que nationales. Grâce à son siège au sein de la Commission d'enseignement de la faculté Vetsuisse, la SVS peut introduire son point de vue dans les discussions relatives aux stages externes pour les étudiants.

Le nouveau cursus remplace les objectifs d'apprentissage classiques par des compétences, appelées «vetprofiles». Ce concept suit le principe des études de médecine humaine, mis en œuvre avec succès depuis déjà plusieurs années. La question centrale est la suivante: «Quelles aptitudes les étudiants doivent-ils acquérir, quelles compétences?». Chaque compétence s'articule en connaissances théoriques et aptitudes pratiques, qui doivent être maîtrisées à un certain niveau après l'examen fédéral.



Les vétérinaires réclament une amélioration de la détention des veaux d'engraissement

Lorsque les veaux âgés de trois semaines sont déplacés de leur exploitation de naissance dans une entreprise d'engraissement spécialisée, leur système immunitaire est encore insuffisamment formé pour lutter contre les maladies. Le transport, le regroupement avec d'autres veaux, de même que l'arrivée dans la nouvelle étable sont tous des facteurs de stress supplémentaires. Les veaux développent alors des maladies, qui requièrent l'emploi de médicaments. Une situation typique bien trop courante aujourd'hui.

Du point de vue de la SVS, la garde classique des veaux pour l'engraissement n'est plus adaptée à notre époque, car elle expose la santé de l'animal à un nombre trop élevé de contraintes. La SVS demande la mise en place de systèmes qui placent le bien-être animal au centre des préoccupations et mènent à une réduction de l'emploi de médicaments.

FEVRIER

JANVIER

Bien-être animal: la SVS institue une commission d'experts

Avec la nouvelle commission, la SVS rassemble des spécialistes autour de la thématique du bien-être animal, dans le but d'élaborer des positions sur des sujets d'actualité et d'esquisser des champs d'action.



Les vétérinaires soutiennent le programme de lutte contre le piétin

Dans sa prise de position relative à l'ordonnance sur les épizooties, la SVS se prononce en principe favorablement quant aux modifications prévues. Celles-ci concernent notamment le programme de lutte contre le piétin.

Lockdown: les cabinets vétérinaires assurent les soins médicaux de base pour les animaux de compagnie et les animaux de rente

Suite à la décision du Conseil fédéral du 16 mars 2020, de mettre en place un lockdown généralisé en Suisse compte tenu de la pandémie de coronavirus, tout va très vite: pas une minute sans que la SVS ne reçoive des demandes de membres souhaitant savoir comment mettre en œuvre les mesures dans les cabinets vétérinaires. La SVS est en contact permanent avec la Confédération, la faculté Vetsuisse et les services vétérinaires, afin de clarifier les faits et de communiquer rapidement les informations nécessaires à ses membres.

Les mesures du Conseil fédéral ont un impact sur l'approvisionnement en soins vétérinaires tant des animaux de compagnie que des animaux de rente. Les établissements sanitaires peuvent rester ouverts, mais doivent renoncer aux interventions et traitements qui ne justifient pas une urgence médicale. Les vétérinaires comme les assistantes en médecine vétérinaire continuent d'assurer les soins de base, de même que les examens et traitements nécessaires, les soins en urgence mais aussi la vente d'aliments pour animaux et de médicaments.

Pour les vétérinaires, cela entraîne une charge de travail supplémentaire importante, qui s'ajoute au travail en cabinet: il faut élaborer des plans de protection, organiser les plans d'engagements des collaborateurs et informer les détenteurs d'animaux. En dépit de l'offre médicale restreinte, une charge de travail accrue apparaît au Tessin et dans la région limitrophe de l'Allemagne, car nombre de détenteurs d'animaux ne peuvent plus se rendre dans les cabinets à l'étranger.



MARS

Distinction légale claire entre médicaments à usage humain et à usage vétérinaire

Dans sa dernière prise de position relative à la nouvelle ordonnance sur les emballages de médicaments à usage humain, la SVS demande une fois de plus une distinction légale claire entre les médicaments à usage humain et ceux à usage vétérinaire. D'entente avec les autorités, la SVS lance un projet correspondant.

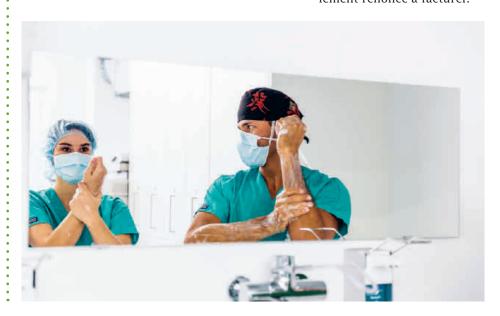
Prise de position concernant l'ordonnance 1 de la loi sur le travail

La SVS est favorable aux modifications proposées concernant la définition de la semaine de travail et la clarification partielle du supplément de temps et de salaire pour le travail du dimanche.

Passage au fonctionnement normal pour les cabinets vétérinaires moyennant mesures de protection

Conformément à la décision du Conseil fédéral, les cabinets médicaux ambulatoires peuvent reprendre leur service normal à partir du 27 avril 2020. Cela inclut les cabinets vétérinaires. Ils sont dès lors habilités, dès cette date, à proposer l'intégralité des prestations, y compris celles qui ne sont pas urgentes. La SVS a élaboré des recommandations concernant un plan de protection pouvant être repris par les cabinets et les cliniques vétérinaires. Les recommandations sont régulièrement adaptées aux nouvelles mesures en cours d'année.

Compte tenu de la restriction des soins en mars et avril, les cabinets vétérinaires ont pour certains été confrontés à des reculs marqués du chiffre d'affaires. Durant ces mois, le chômage partiel est chose courante dans le secteur des petits animaux. Des dispositions supplémentaires telles que des parois en plexiglas notamment ont en outre requis des investissements au niveau des infrastructures. À cela s'ajoute l'accroissement des besoins d'information de la clientèle: les vétérinaires sont souvent les interlocuteurs des détenteurs d'animaux, inquiets pour ce qui est du risque de transmission du virus des animaux domestiques à l'être humain. De nombreux vétérinaires ont investi beaucoup de temps dans des entretiens, qu'ils ont partiellement renoncé à facturer.



AVRIL

Examens de clôture de l'apprentissage d'AMV harmonisés à l'échelle suisse

La SVS s'investit avec l'OrTra AMV pour que les apprenants AMV puissent, en dépit de la pandémie de coronavirus, passer un examen de clôture harmonisé à l'échelle nationale.

Nouveau Forum SVS

La SVS lance une nouvelle plateforme de discussion pour ses membres. Le but est de proposer aux vétérinaires un lieu pour les échanges et les discussions ouvertes.





Des soins qualifiés pour les animaux sauvages blessés

En collaboration avec la SVS, l'Association suisse pour la médecine de la faune et des animaux exotiques (ASMFAE) publie un papier de position sur les soins prodigués à la faune sauvage. Les vétérinaires y réclament des exigences uniformisées à l'échelle suisse en ce qui concerne les stations de soins pour la faune sauvage. Il est notamment question du fait que toute institution de ce type doive être suivie par un vétérinaire disposant des connaissances nécessaires. Le personnel de soins de même que les vétérinaires responsables devraient en outre disposer d'une formation approfondie et se former en continu. Par ailleurs, il faudrait aussi tenir à jour une liste de toutes les stations de soins de la faune sauvage autorisées en Suisse et la mettre à disposition du public.

Étude de la SVS relative à la structure et à la rentabilité des cabinets dans le secteur des animaux de rente

Quelle est la situation économique des cabinets vétérinaires en Suisse? Quelles sont leurs structures? Quelles sont les charges et quelles recettes peuvent être générées? Sur mandat de la SVS, le Centre de recherches conjoncturelles de l'EPF Zurich (KOF ETHZ) a questionné pour la première fois de manière systématique les cabinets de rente de Suisse quant à leur situation tant économique que structurelle. S'agissant d'une étude pilote, le faible nombre de participants n'a permis de faire que quelques rares affirmations. Il en ressort ainsi que les tarifs de visite en urgence sont plus élevés dans la région bernoise et alentours que dans d'autres régions comme la Suisse centrale. L'objectif est de réaliser l'enquête tous les ans, pour ensuite l'étendre au secteur des petits animaux.

La SVS a lancé ces études de benchmarking afin d'obtenir davantage d'indicateurs de la branche. Les cabinets vétérinaires doivent pouvoir travailler de manière rentable et facturer leurs prestations de manière appropriée. Il est nécessaire de disposer de données représentatives de la branche pour pouvoir comparer les chiffres individuels.



MAI

JUIN

Enquête relative aux répercussions de la crise du coronavirus sur le milieu vétérinaire

Par cette enquête, la SVS veut obtenir une vue d'ensemble de l'état des entreprises vétérinaires. La branche dans l'ensemble a bien résisté à la crise du coronavirus durant les mois de mars et d'avril, même si de nombreux cabinets ont déploré des pertes en termes de chiffres d'affaires.

Organisation Santé des animaux de rente Suisse

Tant l'agriculture que le corps vétérinaire sont représentés au sein de l'organisation Santé des animaux de rente. La nouvelle structure a pour but d'encourager la coordination à l'échelle suisse de projets et de la recherche dans le secteur de la santé des animaux de rente.

Coaché en STI bovins: la surveillance sanitaire pour les vaches

La SVS lance une nouvelle formation postgrade pour les vétérinaires, qui leur permet d'offrir un suivi vétérinaire de troupeau de haute qualité dans les détentions bovines. La formation veut s'adapter aux participants en fonction de leur niveau de connaissances.

Le suivi vétérinaire de troupeau intégré (STI) chez les bovins propose un accompagnement sanitaire moderne du troupeau. Au lieu de traiter régulièrement des cas individuels en urgence, les vétérinaires se rendent dans le troupeau à intervalles réguliers, où ils observent les animaux, mesurent et examinent certains paramètres. Un logiciel leur permet en outre de surveiller la fécondité, l'affouragement, le métabolisme ainsi que la santé des onglons, des membres et de la mamelle, comme par ailleurs le développement des veaux. Le but est d'accroître le bien-être des animaux par une reconnaissance précoce des problèmes de gestion, de réduire la consommation d'antibiotiques et d'autres médicaments, de même que de donner une sécurité aux agriculteurs en optimisant les performances des animaux. Le STI s'adapte à l'exploitation suivie. Les vétérinaires conviennent des buts à atteindre d'entente avec les responsables d'exploitations. En cas de besoin, ils peuvent également faire appel à d'autres spécialistes.

Le groupe de pilotage du projet STI comprend également des représentants de la section spécialisée SVS pour la santé des ruminants (ASSR), de la section régionale des vétérinaires fribourgeois (SVF) et de la faculté Vetsuisse.



JUILLET



Médicaments pour son animal de compagnie: attention aux achats sur internet!

Qu'il s'agisse de vermifuges ou de protection contre les tiques, les plateformes internet sont promptes à vendre des médicaments vétérinaires. En Suisse, ce commerce est cependant illicite pour la plupart des médicaments. À part le fait de se rendre punissable, quiconque outrepasse cette interdiction risque par ailleurs de mettre en danger la santé de son animal de compagnie. La SVS souhaite davantage sensibiliser les détenteurs d'animaux à cette problématique.

Nombre de médicaments vétérinaires proposés sur internet sont en effet contrefaits, de mauvaise qualité, voire inefficaces. Et même lorsque les médicaments n'ont rien à se reprocher du point de vue qualitatif, des préparations usuellement sur ordonnance peuvent, lorsqu'elles ne sont pas utilisées de manière correcte, entraîner des complications. Certains médicaments vétérinaires doivent en outre être utilisés dans le cadre d'un concept, pour s'assurer que la dose soit suffisante. C'est le cas par exemple pour les médicaments servant au contrôle parasitaire, relativement simples à se procurer sur internet.

AOÛT

Collaboration entre la section régionale vaudoise SVV et le FiBL

La société vaudoise des vétérinaires (SVV) fournit un soutien logistique à une étude sur les résistances aux anthelminthiques chez les bovins dans le canton de Vaud.

Nouveau plan de formation pour l'apprentissage d'AMV

Les premiers assistants et assistantes en médecine vétérinaire débutent leur apprentissage selon le nouveau plan de formation.



Masterplan formation de la SVS: la formation vétérinaire débute avec les études et ne s'arrête jamais!

Le comité de la SVS approuve le masterplan formation comme stratégie de formation. Celui-ci englobe différents champs d'action, qui vont de la formation, en passant par l'entrée dans la profession, jusqu'à la formation continue tout au long de la vie. La SVS accorde une grande importance à prendre influence sur la formation, à faciliter l'entrée dans la profession, à obtenir des perspectives attrayantes pour la profession vétérinaire et à proposer une offre de cours répondant à la demande.

Les vétérinaires doivent pouvoir traiter les animaux sauvages en urgence

Dans sa prise de position relative à l'ordonnance sur la chasse, la SVS salue la réglementation explicite permettant aux vétérinaires de réaliser les premiers soins aux animaux sauvages malades, blessés ou orphelins. Aux termes de la loi en vigueur, les vétérinaires doivent, selon les cantons, tout d'abord obtenir une autorisation avant de pouvoir traiter un animal sauvage blessé. Mais l'urgence n'attend pas. La SVS s'engage pour que les vétérinaires soient habilités à traiter sans autorisation préalable les animaux sauvages nécessitant des soins.

Procès-verbal d'information lors de soins et d'opérations

Pour pouvoir se faire une idée de la portée de la mesure médicale envisagée et dès lors être à même de donner leur aval, les clientes et les clients des vétérinaires doivent avoir été informés en conséquence. Lors de traitements ou d'opérations complexes, on recommande d'élaborer un procès-verbal d'information. La SVS met un modèle de document correspondant à la disposition de ses membres.



SEPTEMBRE

Projet «Grossesse et maternité dans la profession vétérinaire»

Dans le quotidien vétérinaire, la grossesse comme la maternité avivent régulièrement certaines problématiques. En collaboration avec sa section Vétérinaires suisses salariés (STA), la SVS élabore notamment une analyse de risque de la branche.

Guide: coûts des prestations vétérinaires

Un guide nouvellement sorti permet aux cabinets vétérinaires de calculer les coûts des prestations offertes en fonction de l'entreprise individuelle.

Animaux trouvés: juste équilibre entre la protection des animaux et les implications financières

Les animaux trouvés sont souvent remis à un cabinet vétérinaire. Cela place les vétérinaires au-devant de nombreux défis: les animaux trouvés doivent recevoir les soins de base, être redirigés vers des stations de soins ou d'autres institutions ou, à l'extrême, être euthanasiés. Certains aspects de la protection des animaux et du bien-être animal peuvent se trouver en porte-à-faux avec les critères de rentabilité. La SVS est de l'avis que les vétérinaires doivent dans tous les cas admettre les animaux trouvés afin d'en estimer l'état de santé général. Les réflexions économiques ne doivent être prises en compte qu'au moment de définir des mesures diagnostiques et thérapeutiques supplémentaires.

Il n'incombe pas aux vétérinaires d'assumer les coûts de traitement occasionnés par un animal trouvé. À ce jour, aucune solution n'a toutefois pu être définie permettant de décharger économiquement les vétérinaires dans la thématique des animaux trouvés. La SVS veut étudier des approches de solution en collaboration avec les associations de protection des animaux, les communes et la faculté Vetsuisse.



Assemblée des délégués et Conférence des présidents en mode virtuel

Cette année, l'Assemblée des délégués et la Conférence des présidents de la SVS se tiennent sous la forme de manifestation virtuelle en raison de la pandémie de coronavirus.

Cours SVS: les cours de radioprotection prisés

Compte tenu de la pandémie de coronavirus, un grand nombre des cours de la SVS n'ont pas pu avoir lieu en 2020. Le cours de base en radioprotection comme le cours de formation continue ont tout de même eu lieu. Ce dernier a été mené de manière virtuelle en raison des mesures de restriction et a vu une belle affluence. Quelque 60 vétérinaires ont participé au cours en allemand et 45 à celui en français.

NOVEMBRE

OCTOBRE

De combien d'exercice physique le jeune chien a-t-il besoin?

Une nouvelle fiche d'information de l'Association Vétérinaire Suisse pour la Médecine Comportementale (STVV) décrit l'exercice physique du jeune chien vu des perspectives de la médecine comportementale et de la physiothérapie.



Les vétérinaires de troupeau forment l'interface privilégiée

Favoriser la santé animale dans le secteur des animaux de rente requiert de mettre en œuvre des stratégies globales. La SVS souhaite renforcer plus avant le rôle des vétérinaires de troupeau à l'avenir.

Coronavirus et animaux de compagnie

Le risque de transmission du coronavirus de l'être humain à l'animal de compagnie et vice-versa est un sujet récurrent durant la pandémie. Les questions ressurgissent avec la seconde vague. La SVS veille à mettre en réseau les spécialistes et les interlocuteurs sur ce thème et à favoriser l'échange d'informations. Dans une communication commune avec l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSAV, les facultés de médecine vétérinaire de Zurich et de Berne, de même que les sections spécialisées pour la médecine des petits animaux ASMPA, pour la protection des animaux AVSPA et pour la médecine comportementale STVV, la SVS se prononce contre une distanciation sociale générale avec les animaux de compagnie. Au vu des connaissances disponibles à ce moment-là, on ne peut justifier une limitation générale de sortie et de mouvement pour les animaux de compagnie. Le bien-être animal s'en trouverait en effet compromis de manière disproportionnée.



Initiative sur l'élevage intensif: les vétérinaires demandent un remaniement du contre-projet

La SVS salue la volonté d'ancrer le bien-être animal dans la Constitution fédérale. Il manque toutefois au contre-projet certains aspects fondamentaux du bien-être animal. Les produits animaux importés, en particulier, devraient aussi satisfaire les standards suisses.

Détention respectueuse des animaux, sorties régulières et abattage avec ménagement: aux termes du contre-projet à l'initiative sur l'élevage intensif, ces critères devraient garantir le bien-être des animaux de rente. C'est à cela que serviraient les deux programmes existants «SRPA» et «SST». De l'avis de la SVS, ces critères ne suffisent pas, car ils ne visent qu'un exercice physique suffisant et l'accès à l'air libre. D'autres facteurs sont toutefois décisifs en matière de bien-être des animaux, tels que la santé, l'alimentation ou le suivi. La SVS demande donc que le contreprojet à l'initiative sur l'élevage intensif soit remanié.

Extension de la plateforme SVS «Mes points de formation»

Les membres de la SVS peuvent désormais y saisir eux-mêmes des manifestations suivies à l'étranger, des webinaires ou des exposés. Ils peuvent dès lors gérer toutes leurs activités de formation continue dans un seul et même outil.

DÉCEMBRE

Atelier sur la télémédecine

La SVS organise un atelier sur le thème de la télémédecine avec des représentantes et des représentants de différentes sections spécialisées. En raison de la pandémie de coronavirus, la télémédecine vétérinaire voit un véritable boom, tout en ne connaissant pas vraiment de régulation en Suisse.

Exercice supracantonal de la profession: les cantons harmonisent leurs procédures d'autorisation

Pour les vétérinaires, cela simplifie les conditions pratiques pour un exercice supracantonal de la profession.



Comité et organes



Olivier Glardon Président



Corinne Bähler



Amandine Baumert



Claudia Graubner



Michel Rérat



Samuel Schmid



Daniela Schweizer

Membres avec voix consultative

David Spreng

Doyen de la Faculté Vetsuisse

Hans Wyss

Directeur de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires

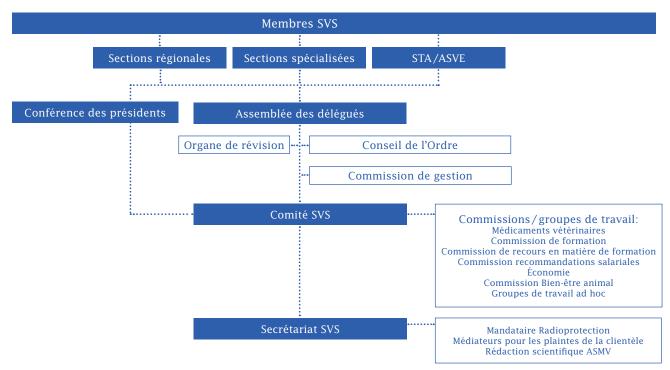
Peter Glauser

Directeur

Membres du comité qui ont démissionné en 2020:

Jean-Gabriel Mottier Maja Rütten Blaise Voumard Reto Wyss

Organigramme SVS



Conseil de l'Ordre

Isidor Bürgi-Oechslin

Président

Albert Koller-Hautle

Vice-président

Daniel Damur Barbara Knutti Hans-Martin Sutter Commission de gestion

Hansjakob Leuenberger

Président

Theodor Dürig Andreas Wyss

Médiateurs pour les plaintes de la clientèle

Hanspeter Weber Suisse alémanique

Jean-Luc CharbonSuisse romande

Archives Suisses de Médecine Vétérinaire

Hanspeter Steinmetz

Rédacteur scientifique

Rico Thun

Rédacteur d'honneur

Secrétariat SVS

Peter Glauser

Directeur



Sections

Sections régionales

Société des Vétérinaires Argoviens

Président: Peter Sandmeier www.aargauertieraerzte.ch

Société des Vétérinaires Bernois

Président: Felix Neff www.vbt.ch

Société Vétérinaire Regio Basiliensis

Présidente: Fabienne Burach www.vets-basel.ch

Société des Vétérinaires Fribourgeois

Président: Fabien-Jacques Loup

www.svf-vft.ch

Société Genevoise des Vétérinaires

Présidente: Doris Patricia Hugi www.veterinaires-geneve.ch

Société des Vétérinaires des Grisons

Président: Urs Iselin

Société des Vétérinaires Jurassiens

Président: Pierre Bonnemain

Société des Vétérinaires de Suisse centrale

Président: Stefan Birrer-Conzelmann

www.gzst.ch

Société Neuchâteloise des Vétérinaires

Présidente: Natacha Bourquin-Feusier

www.vetoneuch.ch

Société des Vétérinaires des Cantons SG/AI/AR

Président: Urs Leisi

Société des Vétérinaires Soleurois

Président: Thomas Schneiter

Ordine dei Veterinari del Canton Ticino

Président: Matteo Previtali www.veterinariticino.ch

Société des Vétérinaires Thurgoviens

Présidente: Lisa Goldinger www.thurgauer-tierärzte.ch

Société Vaudoise des Vétérinaires

Présidente: Sabine Nicod www.veterinaires-vaudois.ch

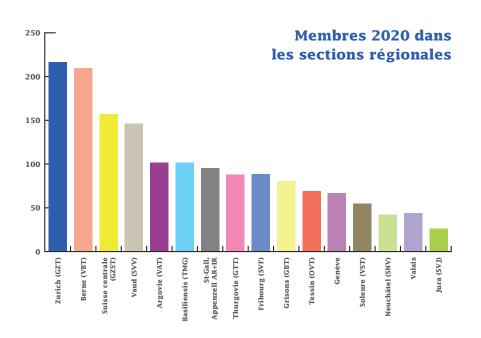
Société des Vétérinaires Valaisans

Président: Yves Charlot

Société des Vétérinaires Zurichois

Président: Christian Suter

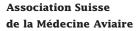
www.gzt.ch



Sections spécialisées

camvet.ch - Association Vétérinaire Suisse pour les Médecines Alternatives et Complémentaires

Présidente: Susanne Stocker www.camvet.ch



Président: Franz Renggli

Association Suisse pour l'Histoire de la Médecine Vétérinaire

Président: Stephan Häsler www.svgvm.ch

Association Suisse pour la Médecine des Petits Animaux

Présidente: Claudia Nett-Mettler www.svk-asmpa.ch

Association Suisse des Vétérinaires de Laboratoire de Diagnostic

Présidente: Regina Hofmann-Lehmann www.svvld.ch

Association Suisse pour la Médecine Équine

Présidente:

Päivi de Jesus Maia-Nussbaumer www.svpm-asme.ch

Association suisse pour la Médecine Porcine

Présidente: Judith Peter-Egli

www.svsm.ch



Association Suisse de Pathologie Animale

Co-présidence: Nicole Borel et Monika

Hilbe



Association Vétérinaire Suisse pour la Protection des Animaux

Présidente: Julika Fitzi

www.stvt.ch



Association Vétérinaire Suisse pour la Médecine Comportementale

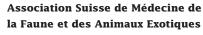
Présidente: Anneli Muser Leyvraz

www.stvv.ch



Association Suisse pour la Santé des Ruminants

Président: Andreas Raemy www.svwassr.ch



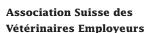
Président: Simon Rüegg



Autres sections

Vétérinaires Suisses Salariés

Présidente: Julia Traversari www.assistenztierarzt.ch



Président: Hanspeter Weber

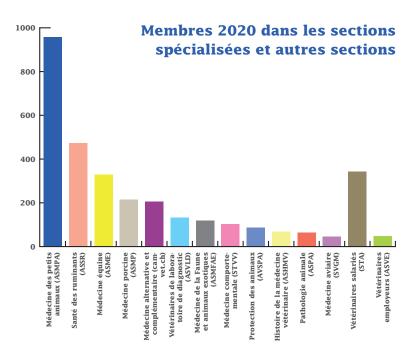
www.svat-asve.ch











Finances, comptes

Bilan au 31.12.2020

	2020	2019
Actifs		
Actif circulant		
Liquidités	983'356	929'131
Créances résultant de livraisons	143'271	458'664
et de prestations		
Autres créances à court terme	4'082	8'063
Comptes de régularisation actifs	60'816	61'589
Total actif circulant	1'191'526	1'457'447
Actif immobilisé		
Immobilisations financières	83'081	81'054
Immobilisations corporelles	314'900	29'400
Total actif immobilisé	397'981	110'454
Total des actifs	1'589'507	1'567'901
Passifs		
Fonds étrangers à court terme		
Dettes résultant d'achats et de prestations de service	246'856	96'859
Autres dettes à court terme	33'371	27'825
Comptes de régularisation passifs	201'178	337'555
Total des fonds étrangers	481'405	462'239
Fonds propres		
Capital de l'association	1'105'662	1'090'155
Bénéfice de l'exercice	2'440	15'507
Total fonds propres	1'108'102	1'105'662
Total des passifs	1'589'507	1'567'901

Les montants en centimes ont été arrondis.

L'exercice 2020 sous l'angle des finances

La SVS a bien géré son exercice 2020, malgré la crise du coronavirus. Le budget a été respecté, avec un excédent de recettes de CHF 2'400.-.

Les rentrées ont été légèrement plus faibles que lors des années normales. Le portail des emplois a quant à lui marqué un record. De plus, les recettes élevées et stables au niveau des annonces dans les ASMV ont contribué au bon résultat. Les revenus en lien avec les cours et séminaires de la SVS ont quant à eux reculé, compte tenu du fait que la majorité des manifestations n'ont pas pu avoir lieu. La bonne coopération en place avec l'OGV SVS est un fondement important de notre stabilité: celle-ci a en effet versé la coquette somme de CHF 570'000.- à titre de provisions d'entremise durant l'année du coronavirus.

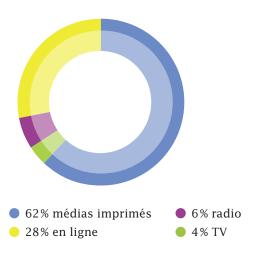
Compte de résultat 2020

	Compte 2020	Compte 2019
Produit d'exploitation		
Cotisations des membres	1'427'140	1'404'607
Produit des prestations de services aux membres/sections	106'980	102'639
Produit des formations continues	16'136	37'567
Produit des formations continues Produit des congrès, manifestations	10 130	-10'756
Produit des congres, mannestations Produit des ventes matériels/imprimés	19'858	29'010
Produit des ventes materiers/imprimes Produit des annonces	174'205	187'313
Autres produits d'exploitation	304	1'041
Commissions, dons,	664'000	590'000
versements, sponsoring	004 000	330 000
Autres produits	9'899	15'158
Total produit d'exploitation	2'418'524	2'356'578
Charges Prestations de tiers / charges de matériel directes	90'335	61'475
Charges de personnel	1'623'063	1'504'316
Autres charges d'exploitation	576'199	778'113
Charges de locaux	81'750	82'020
Entretien, réparations, remplacements	2'767	5'327
Charges de leasing immobilisations corporelles mobilières	3'851	5'061
Assurances de choses, contributions, émoluments	6'472	5'825
Charges d'énergie et d'élimination des déchets	3'840	2'884
Charges d'administration et d'informatique	378'794	564'785
Publicité, sponsoring	44'919	57'382
Autres charges d'exploitation	53'806	54'830
Résultat d'exploitation avant résultat financier, impôts, amortissements et corrections de valeur (EBITDA)	128'927	12'675
Amortissements et corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé	136'939	12'350
Résultat d'exploitation avant résultat financier et impôts (EBIT)	-8'012	325
Résultat financier	9'999	15'374
Bénéfice annuel ou perte annuelle avant impôts	1'987	15'699
Impôts directs	-453	192
Bénéfice annuel	2'440	15'507

Les dépenses ont été inférieures au montant inscrit au budget. La situation équilibrée en termes de personnel au comité, au secrétariat et dans les commissions constitue le facteur décisif des comptes de la SVS. Des dépenses exceptionnelles ont été réalisées pour la nouvelle présence internet de même que pour l'analyse de risques de la branche dans le contexte du projet sur la grossesse et la maternité (qui sera publié en 2021).

Statistiques

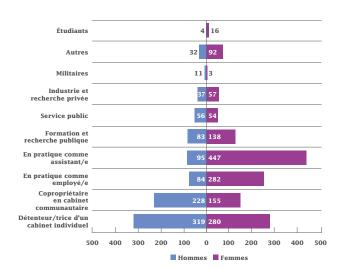
Monitoring des médias de la SVS



Répartition par canal: proportion de comptes rendus imprimés, en ligne, TV, radio

Activités principales des membres de la SVS

Nombre d'hommes et de femmes par champ professionnel



Ces données se fondent sur les déclarations personnelles.

Mots-clés les plus souvent retrouvés dans les comptes rendus des médias



Effectif des membres SVS

membres «actifs»

membres «actifs jeunes» (4e et 5e année après l'examen fédéral)

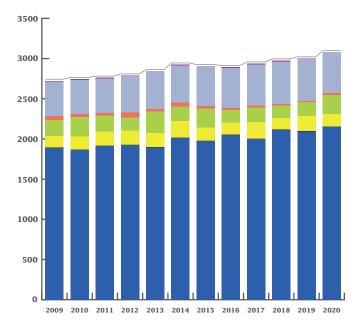
membres «actifs juniors»

(1re-3e année après l'examen fédéral)

étudiants

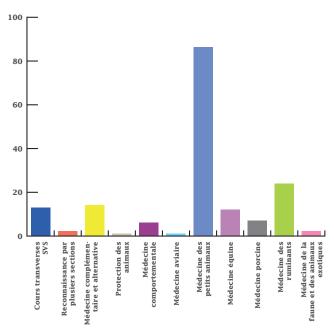
membres passifs

membres d'honneur



Formation

Toutes manifestations confondues, les sections spécialisées, quelques sections régionales et la SVS ont reconnu 169 formations en 2020 et ont octroyé les points de formation correspondants.





Janvier 2020: Cours d'échographie de l'Association suisse de médecine équine (ASME) avec Valeria Busoni.

Titres SVS obtenus en 2020

14 vétérinaires ont obtenu leur titre de vétérinaire spécialisé (FVH):

- 1 FVH pour petits animaux (ASMPA)
- 4 FVH pour ruminants (ASSR)
- 6 FVH pour chevaux (ASME)
- 2 FVH pour laboratoire et médecine fondamentale (ASVLD)
- 1 FVH pour pathologie (ASPA)

2 certificats de capacité (CC) SVS ont été remis:

• 2 CC en nutrition canine et féline SVS

14 certificats d'aptitude (CA) ont été remis:

• 14 CA radioprotection SVS

2 nouveaux sites de formation

(2 FVH ASSR)

3 nouveaux formateurs/trices

(2 FVH ASSR, 1 FVH ASVLD)



Septembre 2020:

 $23^{\rm e}$ séminaire de l'Association suisse pour la médecine porcine (ASMP)





